



C.A du Pays de Fontainebleau
M. Pascal GOUHOURY
Président
44 Rue du Château
77300 FONTAINEBLEAU

RECOMMANDEE AVEC A/R

Réf. : AT.FP/EM19-064
Service Aménagement du Territoire
Affaire suivie par Elodie MAZIN
Tél. ligne directe 01 74 60 52 47

Serris, le 28 juin 2019

Objet : PLU BARBIZON

Monsieur le Président,

La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau a délibéré pour arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Barbizon. Ce dernier nous a été transmis le 11 avril 2019 pour avis dans le cadre de l'association de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne à cette révision de PLU et conformément à l'article L 132-7 du code de l'Urbanisme.

Après analyse du document, la CCI Seine-et-Marne émet un avis favorable avec les remarques suivantes :

La CCI Seine-et-Marne souscrit à la mise en œuvre du projet économique mis en œuvre dans le présent PLU. Toutefois, la CCI Seine-et-Marne relève une incohérence au schéma de la page 14 du PADD puisque la trame hachurée représentant la localisation de principe pour un nouvel hôtel est bien plus large que le périmètre de l'OAP n°3 du secteur de la Grosse Haie dédié au projet hôtelier. Il conviendrait donc de supprimer cette trame sur la partie à l'est de la rue Gabriel Séailles au schéma du PADD.

De plus, afin d'améliorer la cohérence globale entre les pièces du PLU, la CCI Seine-et-Marne recommande de compléter l'inventaire des activités économiques présentes en entrée de ville le long de la RD607 (constructeur de maisons individuelles et imprimerie notamment). Ce complément permettra de mieux justifier la mise en œuvre de la zone Ux au plan de zonage et au règlement.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte nos demandes de modifications sollicitées dans le présent avis.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir le dossier approuvé sous format informatique adjoint d'un format papier pour les documents cartographiques.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Président,



Jean-Robert JACQUEMARD